



Année 2014 - N° 3 - Novembre

JOURNAL INTERNE

> SOMMAIRE

Actualités

- ◆ Centenaire de la création officielle de l'établissement
- ◆ Travaux réalisés en régie et nouvelle organisation en cuisine
- ◆ Développement des consultations de Cardiologie

Ressources Humaines

- ◆ Elections professionnelles
- ◆ Il a rejoint l'établissement
- ◆ Focus sur la fonction d'Assistant de Service Social

Qualité - Gestion des Risques

- ◆ Suivi de la Certification V2010
- ◆ Semaine de la sécurité des patients

SSIAD-HAD

- ◆ Journée « Portes ouvertes »
- ◆ Quelle prise en charge pour quel patient ?

Hygiène

- ◆ Virus EBOLA

CGOS

- ◆ Prestations maladie
- ◆ Espace agent

Evènements

- ◆ Repas des familles
- ◆ Festivités de fin d'année

> EDITO

Il y a tout juste 100 ans cette année qu'était prise par décret la décision de créer « l'hôpital - hospice » de Le Nouvion-en-Thiérache et qu'était acquis le terrain sur lequel l'établissement se trouve encore aujourd'hui, sachant que la construction elle-même se terminera en 1935. Ce numéro sera donc l'occasion de revenir sur les grandes étapes de sa création et de l'évolution de ses activités en l'espace d'un siècle.

Cette fin d'année sera notamment marquée par les élections professionnelles, organisées le 4 décembre, en vue du renouvellement des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires Départementales et Locales ainsi qu'au Comité Technique d'Etablissement, mais également par la participation de l'établissement à la Semaine de la Sécurité des Patients, à laquelle nous espérons que vous serez nombreux à participer et enfin par la fête de Noël des enfants du personnel et le repas de Noël des résidents de l'EHPAD.

Comme vous le savez, la Haute Autorité de Santé a décidé de maintenir la décision de surseoir à la Certification de l'établissement dans l'attente des résultats de la visite ciblée prévue en mars 2015. Plus que jamais, la mobilisation de tous sera donc nécessaire au sein des différents groupes de travail qui ont été mis en place.

Saluons enfin l'arrivée de Monsieur Pascal BRISSY en qualité de second de cuisine et le développement des consultations de Cardiologie, qui a permis à l'établissement d'obtenir une subvention non négligeable de la part du Conseil Régional, à l'occasion du remplacement de l'échographe utilisé par le Docteur FAVIA lors de ses consultations.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

S. MEYZA

Directrice Déléguée

Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache

.....
Directeur de la publication :

P. BERTONI

Comité de rédaction :

S. MEYZA, M. DE NARDA,
A. CORNET, N. LESUR, G. DAMIENS,
N. FILLION, N. GREIB, J.L. LORIDAN,
A. WATTEAU, F. FLEURY, L. FLOJAC,
C. PEDRETTI

*Vous souhaitez nous rejoindre ou avez une idée
d'article ? Contactez-nous :*

secretariat.direction@ch-lenouvion.fr



> ACTUALITES

Centenaire de la création officielle de l'établissement



11 mars 1914 : Création officielle de l'hôpital – hospice par décret.

Première commission administrative avec comme membre Monsieur Ernest LAVISSE (historien français, fondateur de l'histoire positiviste, né à Le Nouvion-en-Thiérache le 17 décembre 1842 et mort à Paris le 18 août 1922)

17 juin 1914 : Acquisition du terrain où se trouve actuellement le bâtiment

9 avril 1935 : Ouverture de l'hôpital – hospice avec la congrégation des sœurs de « Notre Dame de la Merci »

1956 : Construction d'une maternité et d'une Maison de Retraite départementale. Création d'un bâtiment pour abriter la congrégation religieuse

1974 : Aménagement de locaux, entre les bâtiments existants, pour accueillir l'Administration et le service de Radiologie

1982 : Fermeture de la maternité et de la chirurgie

21 décembre 1992 : Ouverture de la Maison de Retraite après rénovation et construction d'un nouveau bâtiment



1994 : Construction de l'aile qui abritera les unités de Médecine, Soins de Suite, Long Séjour et en rez-de-chaussée, la radiologie et les consultations externes



1998 : Réhabilitation du bâtiment central qui marque la fin de la rénovation du Centre Hospitalier

2010 : Création du service d'Hospitalisation à Domicile



2011 : Création de l'accueil de jour Alzheimer

2012 : Création du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) en EHPAD

Travaux réalisés en régie et nouvelle organisation en cuisine



Un local pour les chariots repas a été aménagé au sein de la cuisine, de façon à respecter la législation en vigueur et le plan de maîtrise sanitaire.

Ce local a été réalisé par le personnel des services techniques (cloison, faïences, portes, électricité).

Grâce à ces aménagements, les chariots n'entrent plus dans la cuisine. Après leur utilisation, ils sont lavés, désinfectés, puis remis en fonctionnement. A partir du mois de décembre 2014, le personnel des services d'hospitalisation sera chargé du transport des chariots.

Dans les locaux de la direction, le local destiné aux fournitures a été transformé en bureau.

Là aussi, les travaux ont été réalisés par le personnel des Services Techniques de l'établissement.

Courant août 2014, Madame PEDRETTI, Assistante aux services économiques, a intégré le bureau ainsi créé afin que Monsieur DAMIENS, Responsable Qualité—Gestion des Risques et Responsable des Relations avec les Usagers, puisse disposer d'un espace de travail et d'accueil adapté.



Développement des consultations de Cardiologie

Le Docteur FAVIA, Cardiologue, est arrivé dans l'établissement en 2009 pour réaliser des consultations de Cardiologie ainsi que des ECG.

Docteur, quelle évolution la consultation de Cardiologie a-t-elle connue depuis votre arrivée ?

Au vu de la demande des médecins traitants et de l'évolution constante des consultations externes, l'activité cardiologique a évolué avec la mise en place de nouveaux examens :



- ◆ ECG Holter
- ◆ Echocardiogramme
- ◆ Echo-Doppler des troncs sus aortiques
- ◆ Holter tensionnel et électrocardiographique
- ◆ Index de la pression systolique
- ◆ Polygraphie respiratoire nocturne.

Ces différents examens ont pour but la prévention, le diagnostic et le suivi des principales pathologies cardiovasculaires.

La croissance d'activité a été exponentielle puisque le nombre de consultations de Cardiologie est passé de 26 fin 2009 à 1063 au 31 décembre 2013 ! A noter que grâce à ces excellents résultats, l'établissement a pu bénéficier d'une subvention du Conseil Régional correspondant à 40% du montant du nouvel échographe de Cardiologie, soit environ 50.000€.

Quel serait votre souhait pour l'avenir ?

Les consultations externes de Cardiologie pourraient évoluer vers **la création d'un Hôpital de jour** destiné à la prise en charge et au suivi de l'hypertension.

Il conviendra pour cela d'obtenir une autorisation de l'Agence Régionale de Santé, sur la base d'un dossier démontrant le bien-fondé de cette activité pour les patients du secteur et la capacité de l'établissement à la mettre en place.



> RESSOURCES HUMAINES

Elections professionnelles du 4 décembre 2014

Objectif des élections : Renouvellement des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires Départementales et Locales ainsi qu'au Comité Technique d'Etablissement

Electeurs : les listes électorales sont établies et affichées dans les locaux pour consultation

Instances	Electeurs
Commission Administrative Paritaire (CAP)	Fonctionnaires titulaires en position d'activité
Comité Technique d'Etablissement (CTE)	Fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé en position d'activité



La qualité d'électeur s'apprécie au jour du scrutin.

Candidatures : dépôt des listes de candidats et des professions de foi par les organisations syndicales.

Les listes de candidats sont établies et affichées dans les locaux pour consultation.

Matériel électoral : envoi du matériel électoral au domicile de l'agent.

Seul le matériel électoral fourni par l'administration peut valablement être utilisé pour participer au scrutin.

Sont fournis :

- ◆ Enveloppes de scrutin (petit format), enveloppes identifiant l'électeur (moyen format) et bulletins de vote par couleur



Instances	Couleur du Matériel
Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL)	Bleu
Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD)	Bulle
Comité Technique d'Etablissement (CTE)	Rose

A cela s'ajoutent les professions de foi des organisations syndicales et une enveloppe « T » pour le vote par correspondance.

Modalités de vote :

Deux possibilités au choix de l'électeur :

1) Vote direct le 4 décembre 2014

Bureau de vote : **Salle des réunions du Conseil de Surveillance**

Heures d'ouverture : **8h -16h sans interruption**

2) Vote par correspondance (par envoi postal uniquement)

Introduire le bulletin de vote choisi dans l'enveloppe vierge de toute inscription, du plus petit format – Ne pas cacheter.

Placer cette enveloppe dans la seconde enveloppe que vous devez remplir obligatoirement (nom, prénom, corps, grade de l'agent et pour les CAP : le numéro de la CAP concernée), SOUS PEINE DE NULLITE, cacheter et apposer votre signature.

L'ensemble est adressé par voie postale, dans l'enveloppe « T » au Centre Hospitalier de le Nouvion-en-Thiérache.

En outre, lors du vote par correspondance, l'ensemble du matériel de vote (bulletin, 1^{ère} et 2^{ème} enveloppes) concernant chacun des 3 scrutins (élections aux CAP locales et départementales et élections au CTE) pourra être adressé dans une seule et même troisième enveloppe « T » sans que ceci constitue un motif pour écarter les votes.

Les enveloppes peuvent être postées plusieurs jours avant la date du scrutin.

Ces plis doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de clôture du scrutin, SOUS PEINE DE NULLITE DE VOTE, le cachet de la poste faisant foi.

L'électeur doit voter à bulletin secret pour une liste complète, sans panachage, ni ajout, ni exclusion. Tout bulletin ne répondant pas à cette règle sera déclaré nul.

**JE
VOTE !**

Il a rejoint l'établissement



Le Comité de rédaction a le plaisir de vous présenter Monsieur Pascal BRISSY qui a récemment intégré l'équipe de cuisine pour seconder Monsieur Francis FLEURY :

De quel établissement venez-vous Monsieur BRISSY ?

Je viens de l'hôpital de Felleries - Liessies.

Quand êtes-vous arrivé dans l'établissement ?

Je suis arrivé par mutation le 1^{er} septembre 2014.

Quel est votre rôle au sein de la cuisine ?

Je suis second de cuisine.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel et scolaire en quelques mots ?

J'ai obtenu mon BEP-CAP serveur, mon CAP cuisinier et le niveau complémentaire en sommellerie. Avant de travailler dans des établissements publics, j'ai travaillé à BANDOL, région Provence-Alpes-Côte d'Azur en restauration.

Pour quelles raisons avez-vous choisi le métier de cuisinier ?

Depuis tout petit j'aime faire la cuisine. Je ne me voyais donc pas exercer un autre métier que celui de cuisinier !

Focus sur la fonction d'Assistant de Service Social

Mademoiselle Héloïse MORA est Assistante de Service Social dans l'établissement depuis le 1^{er} décembre 2011. Elle nous présente ses principales missions :

- L'Assistant de Service Social en milieu hospitalier a un rôle d'écoute, d'orientation, de soutien et d'information ;
- Il aide les patients et les familles qui connaissent des difficultés sociales à accéder aux droits et aux soins, à prendre conscience de leurs limites, de leurs ressources et éventuellement à passer le relais à une institution ;
- Il informe et oriente le patient, évalue sa situation, met en œuvre un projet d'aide à court, moyen et long terme, adapté à son état et aux possibilités de l'environnement ;
- Il intervient dans la prévention et le signalement de personnes âgées et personnes handicapées vulnérables et/ou en danger (demande de mesure de protection, sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) ;
- Il maîtrise les techniques de relation et de négociation ;
- Il participe aux diverses réunions pluridisciplinaires au sein des services de soins.



Comment intervient l'assistant de service social en milieu hospitalier ?

A la demande des équipes soignantes, du patient, de son entourage ou de ses partenaires. Les entretiens peuvent être menés de façon individuelle (uniquement avec le patient ou avec sa famille) ou collective (patient, famille et équipe médicale et paramédicale). Il a lieu en chambre, au bureau ou au domicile pour les patients en HAD.

Le temps de travail de Mlle MORA au sein de l'établissement est réparti comme suit : 30% dans le service d'HAD, 30% en Médecine/SSR. Le SSIAD et l'EHPAD peuvent bénéficier de son intervention de façon ponctuelle afin de permettre une orientation et des conseils adaptés à la situation.

Mlle MORA est également mise à disposition du Centre Hospitalier de FOURMIES, à raison de 2 jours par semaine, où elle exerce au sein de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) du service des Urgences.

Mlle MORA est présente dans l'établissement tous les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle est joignable au poste 2406.

> QUALITE - GESTION DES RISQUES

Suivi de la certification V2010



Courant septembre 2014, l'établissement a reçu un nouvel additif au rapport de Certification V2010. La Commission de revue de dossier de la Haute Autorité en Santé (HAS) a décidé de maintenir la décision de surseoir à la Certification. La Certification ou non de l'établissement sera donc prononcée à la suite **d'une visite ciblée prévue en mars 2015.**

L'Agence Régionale de Santé (ARS) assure également un suivi des actions correctives mises en œuvre pour lever les réserves qui nous concernent. Pour rappel :

- ◆ **Bon usage des antibiotiques (Court Séjour, SSR et HAD)**
- ◆ **Information du patient en cas de dommages liés aux soins (CS, SSR et HAD)**
- ◆ **Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge (CS et SSR)**
- ◆ **Management de la prise en charge Médicamenteuse (CS, SSR et HAD)**
- ◆ **Prise en charge médicamenteuse du patient en Hospitalisation à domicile**

Les résultats que nous obtiendrons seront directement liés au travail, à la participation et l'investissement des membres des groupes de travail qui ont été mis en place depuis septembre 2014.

Semaine de la sécurité des patients

Semaine de la sécurité des Patients « Ensemble, engageons-nous pour des soins continus entre la ville et l'hôpital » du 24 au 28 novembre 2014

La sécurité des soins apportés aux patients est un objectif majeur pour l'ensemble des acteurs du système de santé. C'est la raison pour laquelle le ministère de la santé organise la 4^{ème} édition de la semaine de la sécurité des patients afin de favoriser la communication sur la sécurité des soins et de mettre en avant le dialogue entre les patients, les usagers et les professionnels.

L'édition 2014 met à l'honneur un thème général qui porte sur la coordination des professionnels de santé pour la sécurité des patients en ville, à l'hôpital et en médico-social. Ce thème général est décliné en 3 sous-thèmes qui, sans être exclusifs, pourront être privilégiés :

- ◆ « médicaments : ayons les bons réflexes »
- ◆ « accompagnons les traitements »
- ◆ « partageons l'information (exemple de la lettre de liaison) ».



Cette édition 2014 est l'occasion d'investir d'autres champs tels que l'identito-vigilance, les événements indésirables graves ou tout autre domaine illustrant concrètement la coordination des soins.

Dans ce cadre, au Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache, le **mercredi 26 novembre 2014 de 09h30 à 16h30**, un stand sera ouvert au rez-de-jardin, près du service des admissions. Vous pourrez :

- ◆ Visionner des mini-films mettant en scène des professionnels de santé sur le parcours de soins et l'identito-vigilance
- ◆ Participer à des quizz interactifs sur le bon usage des médicaments
- ◆ Prendre connaissance des flyers résumant les points essentiels des thématiques présentées
- ◆ Participer autour d'un café à des échanges entre professionnels et usagers.

Venez nombreux

> SSIAD-HAD

Journée « Portes ouvertes » - Quelle prise en charge pour quel patient ?



Le 10 juin 2014, l'équipe du service d'Hospitalisation à Domicile a organisé une journée « **Portes ouvertes** » afin d'informer les professionnels de santé et l'ensemble de la population sur le fonctionnement et les missions du service. Cette journée a permis de sensibiliser 42 personnes. A cette occasion, le comité de rédaction a souhaité rappeler les spécificités de chacune des prises en charge proposées :

SSIAD (médico-social)

QUI

Tout patient âgé de 60 ans avec une dépendance avérée (GIR inférieur à 3)
Patient de moins de 60 ans présentant un handicap

QUAND

Dès qu'une place est disponible (62 places pour personnes âgées et 9 places pour personnes handicapées)

Où

Au domicile du patient ou d'un aidant

TYPES D'AIDES

Nursing réalisé par une équipe d'aides-soignantes.
Soins infirmiers réalisés au domicile par un infirmier libéral sur prescription médicale

HAD (sanitaire)

QUI

Patient présentant un état de santé nécessitant la prescription médicale d'une prise en charge

COMMENT

La prescription est adressée au médecin coordonnateur qui donne son accord pour qu'une IDEC réalise une évaluation au domicile dès la réception du dossier.

Où

Au domicile du patient ou d'un aidant

TYPES D'AIDES

Nursing réalisé par une équipe d'aides-soignantes
Soins infirmiers réalisés par un infirmier libéral sur prescription médicale.
Les soins de kinésithérapie.
Une prise en charge diététique et psycho-sociale.
Les frais de pharmacie.
La location de matériel.
Les soins de pédicure (3 fois par an)

> HYGIENE - EBOLA, histoire d'un virus pas comme les autres



Le virus Ebola est connu depuis 1976 en Afrique centrale (Zaïre) où il a sévi par petites épidémies. Il est apparu en République Démocratique du Congo dans une région proche de la rivière Ebola et au Soudan, puis au fil des années a contaminé aussi le Gabon et l'Ouganda, faisant 1500 morts environ depuis son apparition. L'épisode actuel concerne jusqu'à présent environ 10000 patients, et sa mortalité est proche de 50% en moyenne. Il a débuté en Guinée puis s'est propagé au Libéria, à la Sierra Leone, au Nigéria et aujourd'hui au district de Bamako au Mali. Il diffère des autres épidémies par le nombre de pays et les personnes touchées, la transmission dans les zones urbaines, alors que les précédentes se situaient dans des villages isolés en bordure de la forêt tropicale. Sa capacité à s'étendre est favorisé par les défaillances du système de santé.

L'homme peut se contaminer via la consommation ou un contact rapproché avec des primates ou autres animaux de la forêt tropicale. La transmission est interhumaine et se produit par contact avec les sécrétions corporelles de malades ou avec du matériel ou des tissus souillés.

Le virus ne devient contagieux que lorsque la personne est

symptomatique et la transmission reste possible après guérison (parfois jusqu'à trois mois). La maladie débute brutalement par un syndrome pseudo-grippal (fièvre supérieure à 38°5C + fatigue + douleurs musculaires + céphalées + pharyngite) suivi de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, de conjonctivite et dans les formes plus sévères d'insuffisance rénale et hépatique, d'hémorragies internes et/ou externes. La mortalité moyenne est de 50% mais peut dans des contextes particuliers atteindre 90%. En France, le diagnostic biologique est réalisé par le centre national de référence de Lyon. Un test de diagnostic rapide utilisable sur le terrain, « Ebola eZYSCREEN », basé sur la détection des antigènes viraux vient d'être développé.

Il n'existe pas actuellement de traitement spécifique pour la maladie d'Ebola, mais un traitement symptomatique améliore les taux de survie. Divers traitements sont à l'étude. L'OMS incite fortement les autorités sanitaires et les équipes de recherche à se focaliser sur le recours au sérum de patients guéris de la maladie, avec toutes les précautions d'usage afin d'assurer la sécurité transfusionnelle....

> CGOS

Les prestations maladie

L'adhésion de l'établissement au CGOS entraîne automatiquement le bénéfice des droits à la prestation maladie. Le montant de cette prestation varie en fonction du statut de l'agent (titulaires, stagiaires, contractuels...) et la qualification de la maladie (maladie ordinaire, longue maladie...). Cette prestation est versée pour compenser en partie la perte de rémunération pour raison maladie, au terme du droit statutaire à plein traitement.

Titulaires et stagiaires (maladie ordinaire) : L'intégralité du traitement est maintenue par l'établissement pendant les 3 premiers mois.

Lorsque l'agent passe en demi-traitement, le CGOS verse une prestation pendant 150 jours qui permet le maintien du traitement antérieur à hauteur de 97,5%.

Contractuels (maladie ordinaire) : Pour en bénéficier, l'agent doit justifier de plus de 4 mois de présence au premier jour de l'arrêt maladie. L'intégralité du traitement est maintenue par l'établissement pendant 1 mois.

A LA UNE ! Votre espace agent évolue

Pour accéder à votre espace personnel à partir du site d'information destiné aux agents hospitaliers www.cgos.info, vous devez demander un mot de passe qui vous sera adressé par courrier postal sous 15 jours.

Il vous sera demandé automatiquement de modifier ce mot de passe lors de votre première connexion.

> EVENEMENTS

Repas des familles du 27 juin 2014

Cette année le repas des familles a eu lieu le 27 juin 2014. C'est sur le thème du Carnaval de Venise que s'est déroulée cette journée. Dans une ambiance de musique italienne, interprétée par le groupe CHOC SHOWBIZ, se sont réunis les résidents, leurs familles et le personnel (200 personnes au total) autour d'un menu préparé par les cuisiniers de l'établissement.

Au menu : Campari en apéritif, Escalope milanaise et sa garniture de pâtes, Limoncello et glace au citron, Assiette de fromages sur lit de salade et Tiramisu en dessert, le tout accompagné de Chianti.

A cette occasion, l'ensemble du personnel a revêtu son costume de carnaval, les résidents ont reçu un masque vénitien en souvenir, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée se passe dans la joie et la bonne humeur.



Trois dates à retenir pour bien finir 2014 et commencer 2015

- **Fête de Noël des enfants du personnel** : mercredi 17 décembre 2014 à 15h (salle de réception de l'EHPAD)
- **Repas de Noël des résidents de l'EHPAD** : vendredi 19 décembre 2014 à 12h30
- **Epiphanie** : lundi 5 janvier après-midi (salle de réception de l'EHPAD)

